Remplir le tableau financier TFS sur une fiche PAPI (ou PSR)

Rôle du TFS (tableau financier de suivi)

- consulter les subventions Etat versées (subventions CD et région non suivies ici);
- suivre l'avancement de chaque action ;
- sauvegarder pour chaque année une situation projet ;

ccueil > Gestion des projets PAPI/PSR > Projet Noirmoutier > Tableau de suivi TFS								Bienvenue Clément RATAUD Déconnexion					
Consul	tation du ta	ableau fin	ancier TF	S pour la	fiche	Q							
					F	Retour à la fiche	Extraire table	eau financier	Modifier 2				
Situation proj	et												
	Année de référence Commentaire				* champs obligatoires								
Evaluation de résilience													
								1					
					E	registrer la situa	tion projet P	asser à l'année s	suivante				
						6							
P181						U							
(Montants en €)							4		5				
Axe ou N° fiche action	Libellé de l'action	Avancement 3	Commentaire	Montant total prévisionnel (HT)	Montant global prévisionnel	Subventions prévues P181 totales	Subventions P181 versées aux maîtres d'ouvrage (cumul de l'année initiale à l'année 2015 incluse)	Besoins de délégations de crédits pour l'anné 2016		lits pour l'année	e Besoins de délégation		
								AE	СР	dont CP sur AE antérieures	AE		
Axe 0													
	Équipe Projet	Phase opérationnelle		204 166	245 000	98 000	58 553,58	24 057	12 028,5	13 388,95	2 000,33	2	

Pour mémoire

- Montant total prévisionnel : en **HT** ; Montant global prévisionnel : **TTC** => ne sont pas à modifier
- seul le TFS est à actualiser chaque année (sauf si avenant PAPI) : pas le TF01 ou TF02 ;
- le TFS est pré-rempli par la situation de l'année précédente ou par le TF2 si pas de TFS précédent ;
- les actions qui ne bénéficient pas de subvention Etat sont regroupées de manière forfaitaire et à titre informatif dans le tableau « P181 »
- il n'y a **qu'une situation projet par an**, si on en enregistre 2 on écrase la précédente ;
- les **modifications** peuvent se faire soit en ligne, soit en téléchargeant le fichier excel puis en l'important une fois rempli ;
- si on veut revenir à une année antérieure, cliquer sur « modifier » et changer l'année
- pour les projets achevés et pour lesquelles aucune subvention de l'État ne reste à verser aux maîtres d'ouvrage : remplir une situation-projet dont l'année de référence est l'année d'achèvement et le valider en situation-projet.

<u>Ce qu'il y a à remplir chaque année</u> = renseigner et enregistrer une <u>situation-projet</u> (ici pour état à fin 2016)

- 1. « passer à l'année suivante » pour définir l'année de référence = 2016
- 2. cliquer sur « modifier »
 - choisir le nombre d'année pour définir les besoins : on peut se limiter à 1 (2017) ou 2 (2017-2018)
- 3. renseigner l'état d'**avancement** de chaque action :
 - **Phase administrative** : phase de préparation active ; ex :études préliminaires avant travaux ou préparation du CCTP avant étude ;
 - Phase opérationnelle : phase active de production ; ex : réalisation de l'étude ou des travaux ;
 - **Phase achevée** : opération réceptionnée et validée ;
 - Phase abandonnée : opération prévue dans le PAPI mais qui ne pourra être réalisée.
 - ajouter éventuellement des « commentaires »
- 4. renseigner la colonne « subvention versées aux MOa » pour l'année 2016
 - => attention : il s'agit du cumul des années antérieures
 - => il y a 3 tableaux successifs : P181, P113 et FPRNM
- 5. renseigner les colonnes « besoins de délégation » :
 - => attention : il s'agit des <u>besoins en délégation vis-à-vis de la DGPR</u>, pas le versement au maître d'ouvrage une fois l'AP pris ; donc c'est souvent la globalité de la subvention, même si elle n'est pas consommée entièrement l'année en question (*)
- 6. « enregistrer la situation projet »,
- 7. en renseignant éventuellement la case « **commentaire** », avec une date de mise à jour, ...
- 8. Retourner sur la ficher et « **publier** » la fiche : sinon cette mise à jour ne sera pas visible (et ne pas la laisser en mode « brouillon »)

=> à faire pour chaque PAPI (et PSR) dans une phase « réalisation », chaque année

(*) **Exemple**: si 1 M€ (égal à la totalité de la subvention prévue pour cette opération) ont été délégués par la DGPR en 2014, pour une opération X, et que 200 000 € et 500 000 € ont été payés au maître d'ouvrage respectivement en 2014 et 2015, la situation-projet avec pour année de référence 2015 indiquera 700 000 € dans la colonne relative aux subventions versées (cumul jusqu'au 31/12/2015) et indiquera "0" dans la colonne relative aux besoins de délégations de crédits puisque la totalité des crédits FPRNM ont été délégués en 2014.

<u>Avancement des actions</u> : colonne non suffisamment renseignée, un extrait courant 2016 indiquait l'état suivant :

